

## Projet de Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR-Bénin)

Cotonou, Septembre 2021



Pour le transfert progressif des compétences /capacités aux partenaires ...  
Pour la transformation des résultats en acquis durables ...  
Pour une visibilité accrue des succès et leçons apprises ...  
Pour une meilleure institutionnalisation de procédures et mécanismes à la durabilité acquise ...

**Pour que la sécurisation foncière devienne un outil au service du développement !**

## Table des matières

Résumé exécutif.....	3
Introduction .....	4
Contexte /background .....	4
Etapes de la mise en œuvre du plan de sortie.....	6
Calendrier de mise en œuvre du plan de sortie .....	6
Validation par le comité de pilotage (CoPil) .....	6
Méthodes d'identification et de caractérisation des bonnes pratiques (à capitaliser).....	7
Critères d'identification des bonnes pratiques et acquis à capitaliser (par les pairs) .....	8
Catégorisation des bonnes pratiques et acquis à capitaliser (par le projet) .....	9
Méthode de classification des « éléments » à capitaliser .....	10
Axes stratégiques du plan de sortie et quelques activités.....	11
Méthode/règles d'identification des activités spécifiques aux axes stratégiques .....	11
Identification des premières activités spécifiques au plan de sortie.....	11
Résultats attendus des « activités exit » par axes stratégiques .....	12
Tableaux Synoptiques (préparatifs) des activités du plan de sortie pour chaque champ.....	13

### Liste des schémas

Schéma 1 : Les 3 grands principes cadres de mise en œuvre du ProPFR .....	5
Schéma 2 : Les 3 principes cadres et les 6 principes opérationnels du ProPFR.....	5
Schéma 3 : Structure du comité de pilotage du ProPFR (organisation du Copil) .....	6
Schéma 4 : Exercice de réflexion stratégique pour un plan de sortie (atelier en Uganda, 2019) .....	7
Schéma 5 : Les bonnes pratiques développées par le projet (manuels potentiels) .....	9
Schéma 6 : Mécanisme (cycle) de transformation de Données en Livrables puis en Résultats et enfin en Acquis (durables) .....	10

### Liste des tableaux

Sélection par les pairs (experts fonciers) des bonnes pratiques du projet ProPFR (2019).....	8
Les 4 axes stratégiques du plan de sortie et les résultats attendus .....	12

### Annexes

Annexe 1 : Les principes opérationnels du ProPFR en version Allemande.....	15
Annexe 2 : Processus participatif de validation des bonnes pratiques par les pairs .....	16
Annexe 3 : Identification des bonnes pratiques accompagnées (ou créées) par le ProPFR pour capitalisation .....	17
Annexe 4 : Classification des éléments à capitaliser sur la base des théories PCM .....	18
Annexe 5 : Modèle d'archivage des éléments à capitaliser (exemple CPC) .....	19

## Résumé exécutif

### **Vision, approche, méthodes et stratégie de mise en œuvre d'un projet de sécurisation foncière durable**

Le projet s'est doté dès 2017 d'une stratégie de mise en œuvre visant la durabilité. A cet effet, 9 principes ont été formulés. Depuis lors, toute activité était passée au screening de ces principes avant son exécution. Par la suite, les outputs, formulés en « grands livrables » ont été soumis aux pairs (40 experts indépendants) pour évaluation, comme préalable à une qualification de « bonne pratique ». Les bonnes pratiques, une fois identifiées, ont donné naissance à la rédaction de guides et manuels. Les guides et manuels (8) sont cosignés par des PFT et/ou ministères (principe d'appropriation et de diffusion).

### **Un plan d'action de sortie adaptatif et évolutif**

Le plan de sortie propose une stratégie et une méthode. Aussi un modèle de classification des éléments à capitaliser. Ceci permet de formuler des activités reprises dans des tableaux synoptiques (présentés par champs de mise en œuvre). Cependant, il est clair que le plan d'action sera évolutif et adaptatif en fonction de changements éventuels sur les années 2022-23, sous un principe pragmatique de « *fit for purpose* ».

### **4 axes stratégiques de plan de sortie**

1. **Capitalisation** : Consolider les *bonnes pratiques* (Principe de bonne gouvernance).
2. **Appropriation - Ancrage** : Appropriation par une institutionnalisation au niveau central, et régional (Principe de décentralisation et de démocratie participative).
3. **Mise à l'échelle** : Niveau Départemental et/ou national (principe de diffusion et dissémination).
4. **Digitalisation / visibilité** : A) en interne (IDA) et B) pour le monde extérieur via les réseaux sociaux (Principe de transparence).

### **Institutionnalisation (appropriation durable) de bonnes pratiques, thématiques et Méthodes**

Bonnes pratiques de gouvernance : 8 guides et manuels cosignés (par PTF et/ou ministères).

Mécanismes (Mairies/intercommunalité) : ASG, Gestion des conflits, RSE.

Thématiques (ONG/PTF) : Approche genre, VGGT/RSE, le foncier comme outil de cohésion sociale.

Méthode : Dialogue multi-parties (société civile-Etat-secteur privé) à trois niveaux (local, régional, national).

### **Réseaux sociaux (Digitalisation de la diffusion)**

Utilisation des réseaux sociaux (groupes WhatsApp, chaîne YouTube, page Facebook, Twitter, Télégramme etc.) dans le respect strict des règles de sécurité de la GIZ. Les données privées en sont exclues. Le plus souvent (surtout pour WhatsApp) ce sont les partenaires du projet qui assurent la diffusion du contenu digital produit par le projet (exemples : +80 articles de loi, 11 brochures ODD, podcast radio et animatiques, cours de formation professionnelle et MOOC sur le foncier en vidéos). Une page WEB « académie du Foncier » (approprié par l'Université) complète la diffusion digitale visée par le projet. L'institutionnalisation de la sensibilisation par des émissions radiophoniques avec la Fédération des radios communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et son réseau de 39 radios en 26 langues nationales.

### **IDA (Durabilité / Diffusion corporate)**

Stockage des données du projet (photos, vidéos, kakémonos, TdR, rapports, Manuels .etc.) sous un format structuré en six catégories : Objectifs (globaux et spécifiques) / Vision-Stratégie-Approches méthodologiques / Données brutes / Produits-Livrables-output / Résultats-outcome / Acquis institutionnalisés.

### **Héritage potentiel du ProPFR (politique foncière responsable) pour un développement de portfolio**

- RSE/CSR de suivi des performances des entreprises agricoles sur la mise en œuvre des ODD, des VGGT / FAO, du code foncier et du code pastoral.
- ASG : un modèle technico-administratif performant et économiquement rentable (autofinancé) pour la sécurisation des droits fonciers ruraux.
- Modèle pilote de Gestion Locale du Pastoralisme (y inclus gestion des conflits pour une paix sociale).
- Approche intégrée de valorisation/aménagement des espaces communautaires au profit des jeunes à travers une sécurisation foncière et un agro-business responsable (résiliant au changement climatique).

## Introduction

Le plan stratégique de sortie est un exercice à part. Spécifique. Il vient en parallèle à la stratégie globale de mise en œuvre. Il complète la stratégie d'exécution et reste en cohérence avec elle. Ainsi de « nouvelles activités » peuvent être identifiées, mais plus important encore est de définir une méthode précise visant à :

- A) Identifier des éléments qui méritent pérennisation
- B) Organiser un système/mécanisme d'enregistrement, stockage, appropriation et diffusion

Le manuel **Capacity Works** de la GIZ (Ed. Springer Gabler, 2015, pp. 285) ne propose pas de chapitre spécifique dédié aux stratégies de sortie. Cependant, la **Section boîte à outils** (Instrument 30 : mis à l'échelle p.229 ; Instrument 34 : débriefing p. 245 ; Instrument 42 : vérification de la stratégie d'apprentissage des projets p. 278) donnent quelques indications, méthodes, outils et principes applicables à la matière.

Pour le dessin de son plan de sortie, le projet bâti sur ses fondamentaux : les 9 grands principes de mise en œuvre qui guident depuis 2018 toute la stratégie d'exécution du ProPFR. Ces principes ont permis, depuis 4 ans, d'obtenir des résultats par suite de la mise en œuvre d'activités aux fondements **intégrés** et **inclusifs** (deux premiers principes de base). Le troisième grand principe : la capitalisation et la durabilité ; a permis d'orienter les actions vers des résultats durables car conçus et exécutés avec les partenaires, pour une meilleure appropriation. Cette appropriation et institutionnalisation vise aussi **l'institutionnalisation**, lorsque les partenaires institutionnels existent. Ce qui est souvent le cas. Conséquences des résultats obtenus, des bonnes pratiques ont été identifiées.

Tout le travail de définition et mise en œuvre du plan de sortie sera d'étendre ses bonnes pratiques, en les **capitalisant** par une **diffusion** sur une **large échelle**, par des mécanismes institutionnels et des outils durables (principalement digitaux). Une stratégie est donc nécessaire. Elle doit définir des **axes prioritaires** sur lesquels de nouvelles activités seront décidées.

**La responsabilisation des acteurs institutionnels est au cœur de la mise en œuvre du plan de sortie.**

**Un accent particulier est mis sur les engagements des partenaires pour la pérennisation des acquis.**

**Le plan de sortie du ProPFR se veut inclusif, intégré et durable.**

## Contexte /background

- Retrait annoncé en 2023 de la GIZ Bénin du pôle prioritaire « Agriculture » => fin des projets & programmes du secteur vert, y compris le ProPFR.
- A deux ans de la fin de sa mise en œuvre, le ProPFR bénéficie d'une deuxième mission de revue à mi-parcours en vue de la planification (PVA) de son extension en 2023.
- Doté depuis 2018 de ses neuf principes opérationnels (voir **Schémas 1 & 2** ; voir annexes) qui ont dès lors caractérisés ses interventions, ses actions, ses partenariats (synergies), la diversification de la carte des acteurs, ses livrables, etc... au final, ceci a généré plusieurs acquis et bonnes pratiques qui méritent une pérennisation au-delà de 2023 et potentiellement le développement du portfolio de la GIZ Bénin.

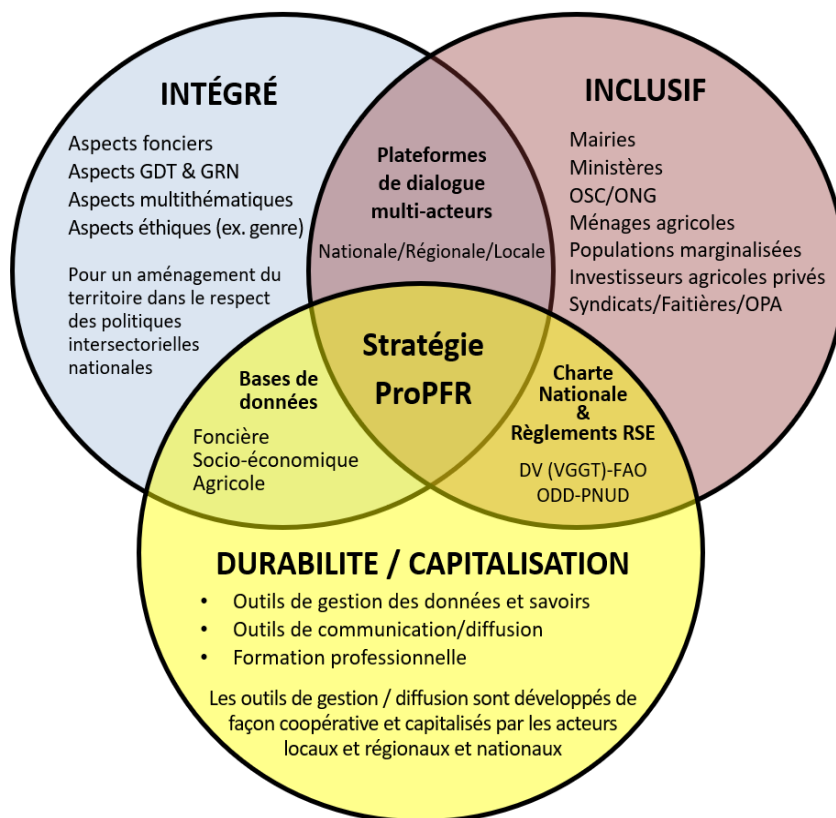


Schéma 1 : Les 3 grands principes cadres de mise en œuvre du ProPFR

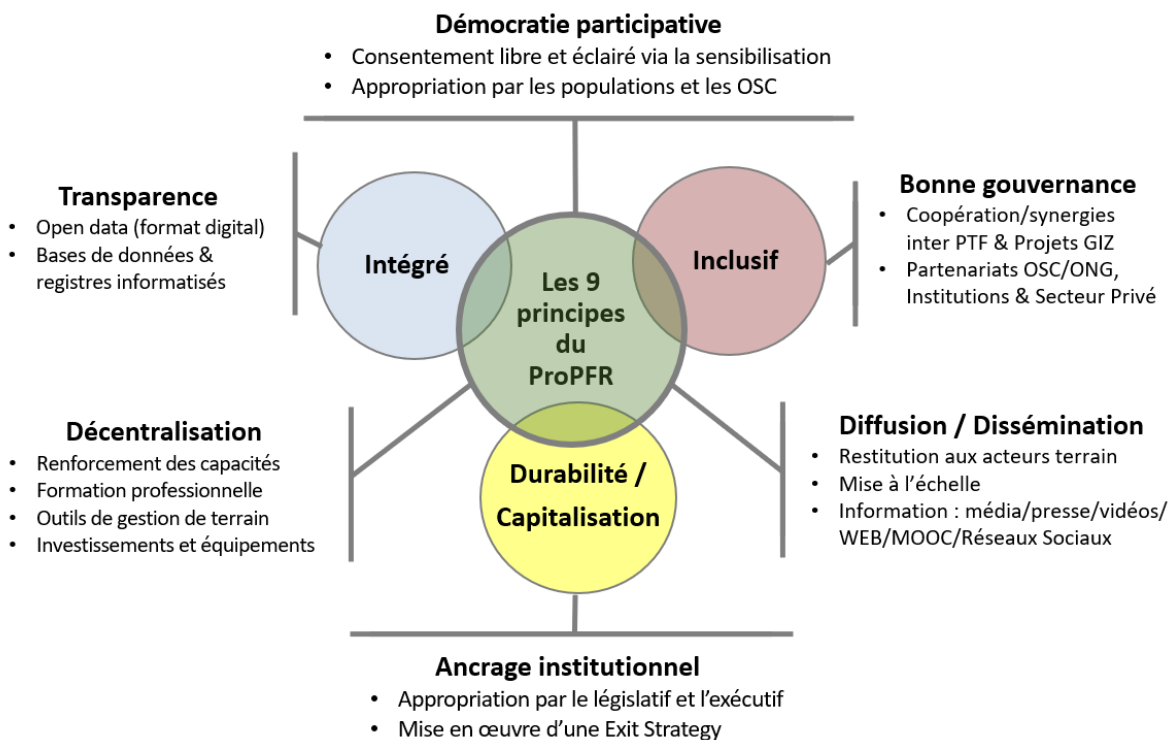


Schéma 2 : Les 3 principes cadres et les 6 principes opérationnels du ProPFR

## Etapes de la mise en œuvre du plan de sortie

### Calendrier de mise en œuvre du plan de sortie

Etapes de formulation et validation du plan de sortie	Calendrier
S'approprier les recommandations du PVA et du COS SV-MAEP.	Nov. 2021
Organiser un atelier interne d'identification exhaustive des acquis du ProPFR et des risques/facteurs de blocage de la pérennisation de ces acquis.	Déc. 2021
Faire valider/adopter par le Comité de Pilotage (CoPil) les acquis et bonnes pratiques.	Mars 2022
Organiser avec les partenaires une rencontre de partage des orientations et grandes lignes du plan d'opération 2022 – 2023 sur la base du plan de sortie et des demandes du CoPil.	Avril 2022
Actualiser le modèle de résultats, la carte des « acteurs – bénéficiaires – cibles » et les outils (y compris les médias sociaux) de diffusion digitale des résultats/acquis	Juin 2022

### Validation par le comité de pilotage (CoPil)

Le Comité de pilotage du projet (CoPil) est l'organe clé de validation du plan de sortie (Schéma 3).

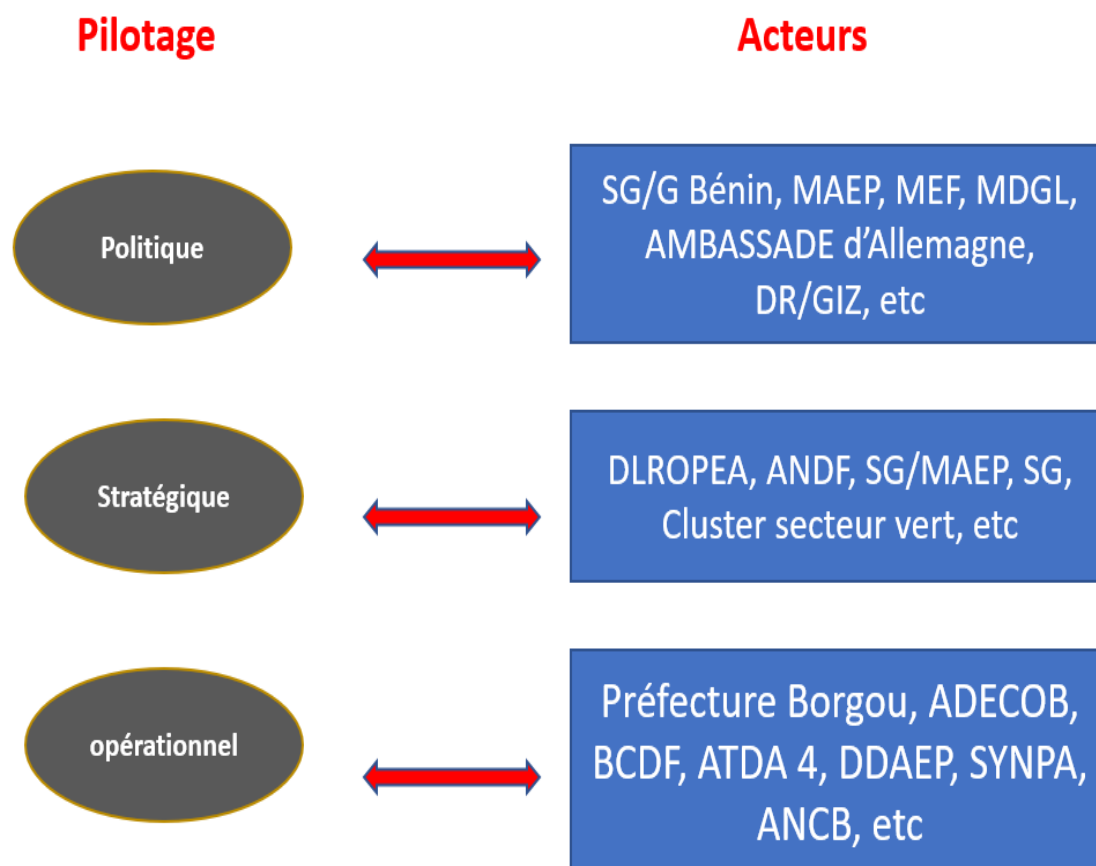
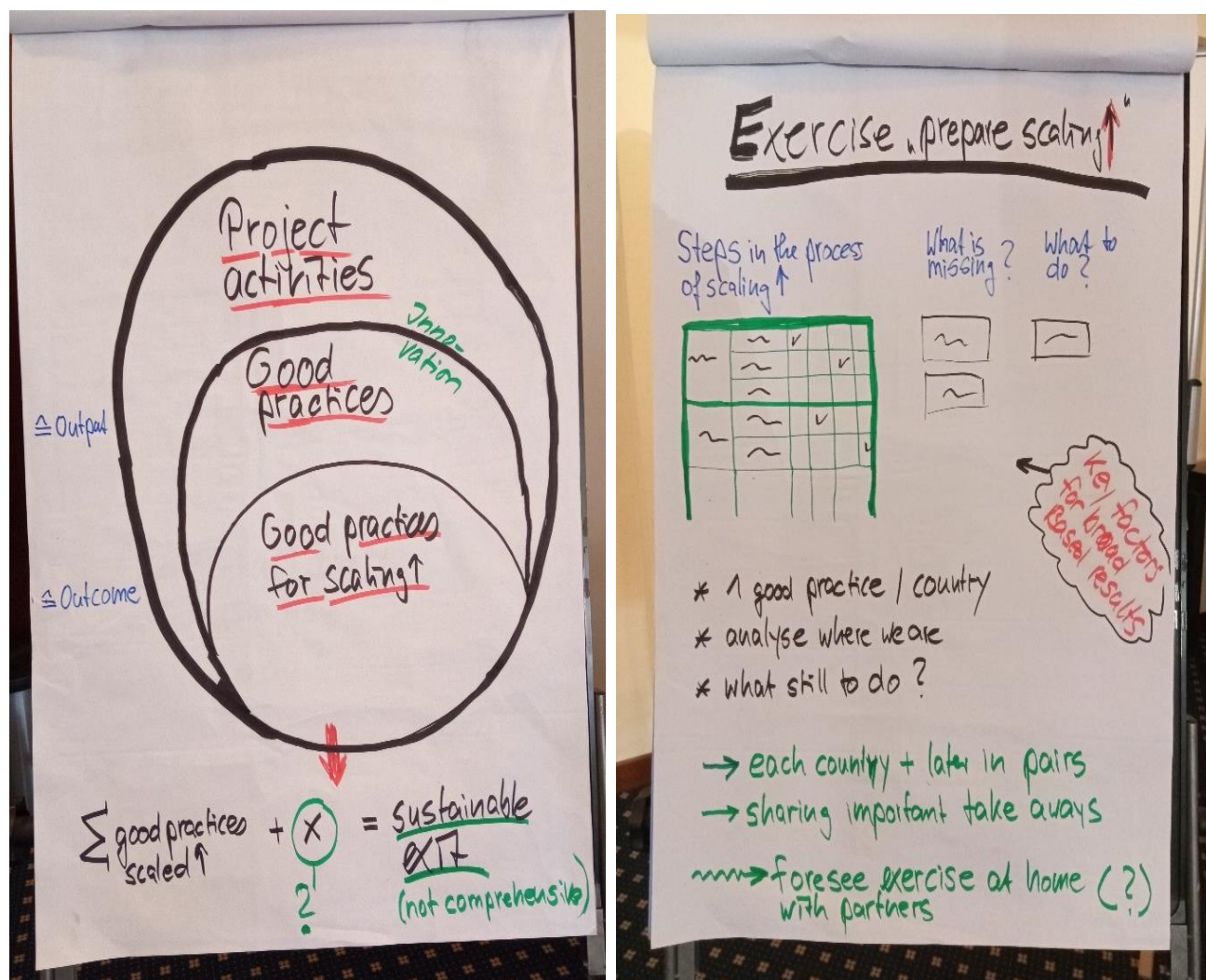


Schéma 3 : Structure du comité de pilotage du ProPFR (organisation du Copil)

## Méthodes d'identification et de caractérisation des bonnes pratiques (à capitaliser)

Les réflexions sur une « exit stratégie » ont débutées dès 2019 (voir **Schéma 4**), en dialogue avec le siège et les autres pays foncier SEWOH. Elles ont largement inspiré la stratégie actuelle de sortie du projet.



**Schéma 4 : Exercice de réflexion stratégique pour un plan de sortie (atelier en Uganda, 2019)**

Les travaux de réflexion avaient déjà identifié des catégories, comme « output » et « outcome » pour l'identification de « bonnes pratiques » à capitaliser. De même, l'idée d'un « processus » suivant des « étapes » était envisagé.

Une des recommandations avait été de conduire des exercices d'identification des bonnes pratiques par les experts nationaux.

## Critères d'identification des bonnes pratiques et acquis à capitaliser (par les pairs)

Faisant suite à l'atelier en Uganda, le projet a conduit un exercice de consultation des pairs (35 experts fonciers du Bénin et 4 experts internationaux) afin d'éviter d'être juge et partie.

Cet exercice de consultation indépendante, basé sur la théorie du changement et les 6 principes de performances et de bonne gouvernance de l'OCDE, est décrit en Annexe 2. Il comporte 4 étapes conduisant à une sélection par les pairs des bonnes pratiques mises en œuvre par le projet.

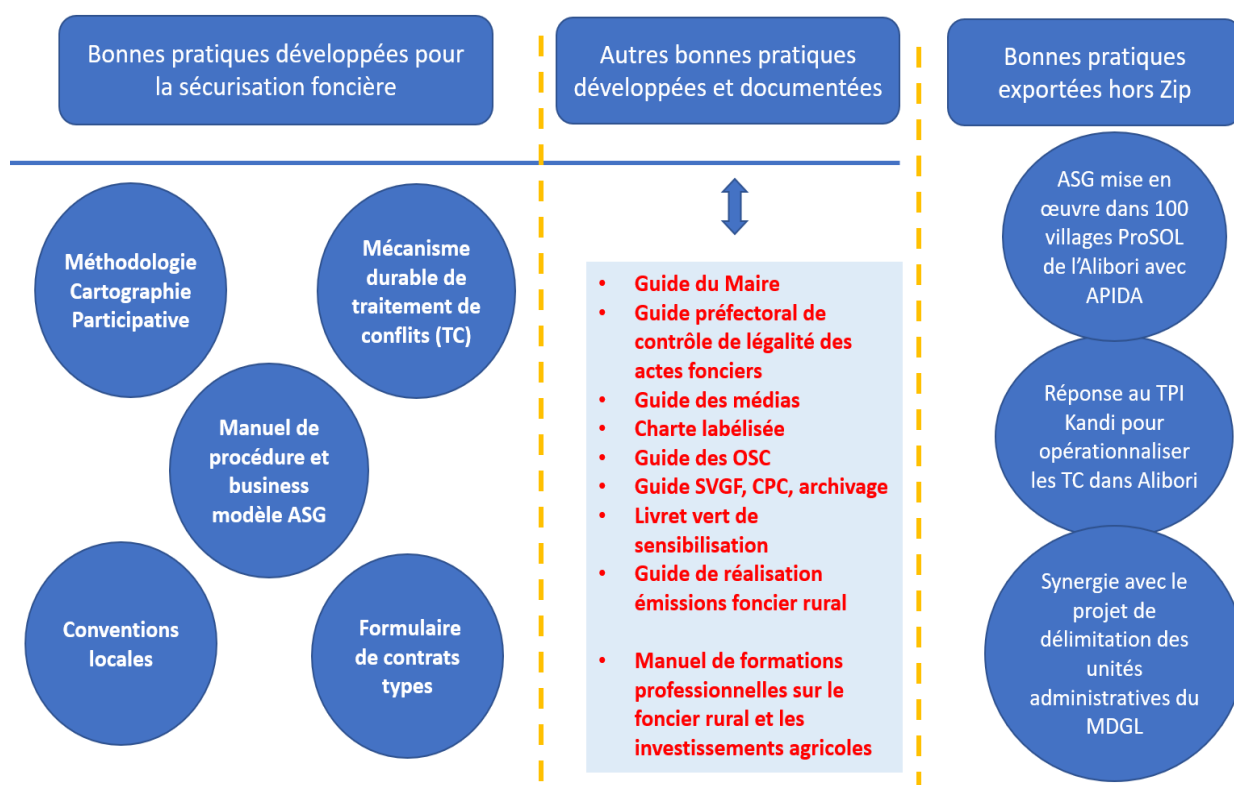
Cet exercice a été conduit fin 2019. Les résultats sont reportés au tableau ci-après. Les livrables du projet ayant reçus une évaluation supérieure à 70% ont été retenus comme être qualifiés de « bonne pratique ».

### Sélection par les pairs (experts fonciers) des bonnes pratiques du projet ProPFR (2019)

#	Réalisations	Pertinence %	Effizienz %	Réplicabilité %	Durabilité %	Impact %	Appropriation %	Moyenne %
1	Plateformes de dialogue Multi Acteur	89	92	87	91	96	93	91
2	Accompagnement des SVGF et CoGEF	92	96	77	89	95	81	88
3	Approche systématique groupée (ADC/CT)	94	88	78	83	90	76	85
4	Tribunaux de Conciliation et TPI de Parakou	95	92	75	72	86	85	84
5	Cartographie participative des villages	88	78	82	88	89	80	84
6	Système d'Information Foncier (SIF)	78	82	64	58	72	68	70
7	Conventions locales et couloirs de passage	76	78	63	62	78	61	70
8	Plans Fonciers Ruraux	79	48	42	92	58	42	60
9	Stratégies RSE	78	64	60	58	52	44	59
10	Charte Nationale des utilisateurs de la terre	71	62	50	52	48	52	56

## Catégorisation des bonnes pratiques et acquis à capitaliser (par le projet)

Le projet a évolué depuis 2019 et d'autres résultats sont ressortis comme étant des bonnes pratiques potentielles. Cette fois-ci, ce ne sont pas les experts qui ont pu qualifier les pratiques, mais simplement les partenaires et bénéficiaires qui se sont appropriés certaines des méthodes et résultats du projet (voir Schéma 5). Certaines des « bonnes pratiques » ont même dépassé le cadre géographique du Borgou et se sont « exportées » en dehors de la zone de mise en œuvre du projet (exemples : ASG, cartographie participative, opérationnalisation des Tribunaux de Conciliation – TC-).



**Schéma 5 : Les bonnes pratiques développées par le projet (manuels potentiels)**

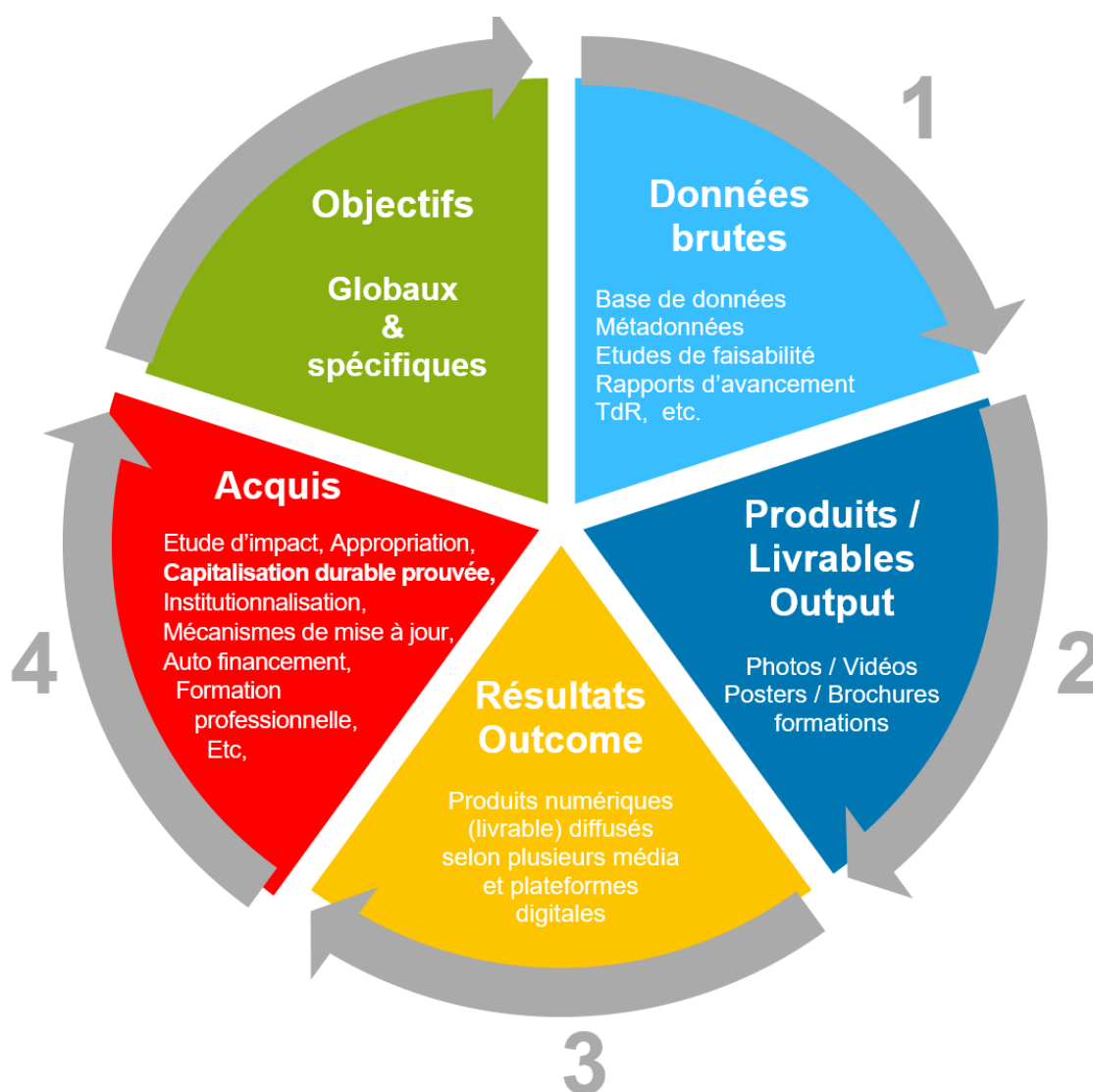
A ce jour, la liste des bonnes pratiques reste à valider à la suite du comité de pilotage (CoPil) de mars-avril 2022. Les éléments qui seront qualifiés de « bonne pratiques » seront transposés en Manuels et largement documentés. Une série de 7 à 8 Manuels : les « **Manuels M.A.C.R.O.N** » (Méthodes d'Appropriation et de Capitalisation pour le Renforcement des Organisations Nationales) ; seront édités et diffusés. Les éléments qui ne seront pas retenus comme étant des bonnes pratiques seront capitaliser sous d'autres formats (guides, brochures, données brutes, etc.).

## Méthode de classification des « éléments » à capitaliser

Les bonnes pratiques ne sont pas les seuls « éléments » à capitaliser (stockage et diffusion). Loin de là.

Le projet a identifié 4 types d'éléments/catégories d'items à capitaliser. Seules les deux dernières (Outcome et acquis) peuvent donner naissance à une bonne pratique. Néanmoins, les deux premières (données brutes et Livrables/output) méritent elles aussi une capitalisation. Elles ne sont a priori pas « durables » car elles sont du simple fait de la mise en œuvre du projet (donc ne seront ni mises à jour ni augmentées un fois le projet terminé) . Cependant, elles peuvent déjà être exploitées et aussi être diffusées comme data ou Meta data (exemples : vidéos, photos, brochures) ; par un partenaire et/ou PTF ou encore pour un (futur) projet GIZ.

Le **Schéma 6** montre par ailleurs le mécanisme de transformation (souvent possible) conduisant d'une donnée brute à un acquis durable. Il donne aussi des exemples/illustrations. Enfin, ce système de classification permet un stockage adéquat et contient donc (implicitement) des indications pour une réplique de projet.



**Schéma 6 : Mécanisme (cycle) de transformation de Données en Livrables puis en Résultats et enfin en Acquis (durables)**

## Axes stratégiques du plan de sortie et quelques activités

Basé sur les 6 principes opérationnels du projet, le plan de sortie du ProPFR sur la période 2022-2023 s'articule autour de 4 axes stratégiques :

1. **Capitalisation** : consolider les **bonnes pratiques** avec rédaction et édition de Guides et manuels opérationnels (Principe de bonne gouvernance).
2. **Appropriation - Ancrage** : Renforcer l'appropriation des acquis par les acteurs et partenaires de terrain locaux et/ou régionaux et par une **institutionnalisation** au niveau central : Ministères + institutions nationales (Principe de décentralisation et de démocratie participative).
3. **Mise à l'échelle** : Promouvoir/soutenir les actions de mise à échelle nationale par le projet et/ou les partenaires exemples : PTF, Projets/programmes, ONG nationale (principe de diffusion et dissémination).
4. **Digitalisation / visibilité** : A) en interne (**IDA**) et B) pour le monde extérieur via les réseaux sociaux (Principe de transparence)

### Méthode/règles d'identification des activités spécifiques aux axes stratégiques

Le projet se donne une règle d'identification (formulation) des activités spécifiques au plan de sortie. L'objectif de cette règle est triple : A) ne pas surcharger le Plan opérationnel multi-annuel déjà élaboré ; B) garder une cohérence d'ensemble du triptyque « objectifs-moyens-résultats » et C) se focaliser uniquement sur la durabilité. Ainsi, chaque activité additionnelle spécifique au plan de sortie répondra à 4 questions préalables :

- 1) Les résultats attendus s'inscrivent-ils dans le temps, sont-ils **durables** ?
- 2) Les résultats attendus répondent-ils à un **besoin** ? Ce besoin est-il exprimé par les partenaires/bénéficiaires ? Favorisent-ils un acquis ou un investissement antérieur ?
- 3) Y a-t-il un **partenaire** ou acteur immédiatement disponible pour la mise en œuvre ?
- 4) Le partenaire ou acteur est-il motivé et engagé pour poursuivre l'initiative après 2023 ? avec **quels moyens** ?

### Identification des premières activités spécifiques au plan de sortie

- Extension géographique de la ASG à Nikki et Péré (Borgou) et Alibori (5 nouvelles communes) pour plus volume de résultats en sécurisation foncière et données pour le cadastre de l'ANDF (**WIMA 2023**).
- Focus sur la sécurisation des droits fonciers des producteurs GDT dans l'Alibori sur 100 villages (**WIMA 2023**).
- Appui à l'amélioration du cadre institutionnel visant l'accès à la terre sécurisée aux éleveurs à travers le programme gouvernemental de sédentarisation de l'élevage intensif (**WIMA 2023**).
- Convention locales- arrêtés communaux de reconnaissance – arrêté préfectoraux d'approbation sur les couloirs de passage (**WIMA 2023**).
- Appui à la mise en œuvre d'un manuel technique de réalisation du cadastre (**WIMA 2023**).
- Mise en réseau pour plus d'influence nationale des organisations de la société civile engagées dans la défense des droits fonciers ruraux.
- Institutionnalisation du mécanisme de suivi des investissements agricoles responsables (RSE) pour le champ 3 (**WIMA 2023**).
- Introduction du numérique dans les mécanismes et circuit de traitement des conflits fonciers et d'homologation des procès-verbaux.
- Diffusion/exportation de bonnes pratiques et acquis développés par le ProPFR et ses partenaires dans le Borgou Alibori (**WIMA 2023**).
- Coopération inter-projets axé sur le foncier agricole pour une meilleure justification de la logique SEWoH (exemple ProSAR - sécurité alimentaire).

## Résultats attendus des « activités exit » par axes stratégiques

### Les 4 axes stratégiques du plan de sortie et les résultats attendus

#### Axe stratégique 1 : Capitalisation

Résultats attendus	Partenaires / Institutions
8 manuels de bonnes pratiques sont rédigés et édités	Cosignature d'un PTF
6 guides de bonne gouvernance sont rédigés et édités	Cosignature d'un PTF
Un système d'archivage électronique est développé et renseigné par l'expérience du ProPFR sous forme de leçons apprises	Mairies / Intercommunalité
13 communes du Borgou-Alibori disposent de SIF ayant pour soubassement EGES	Mairies / ANDF

#### Axe stratégique 2 : Appropriation - Ancrage

Résultats attendus	Partenaires / Institutions
La commission des lois de l'Assemblée Nationale est outillée sur le model technique de la cartographie participative ???	Assemblée nationale du Bénin/MDGL
11 communes du Borgou-Alibori inscrivent la sécurisation foncière (ASG) dans leurs budgets municipaux	Conseils communaux /ADECOB
Les manuels de bonnes pratiques sont signés par des Ministres	MAEP / MDGL
Un arrêté ministériel de mise en œuvre du manuel de procédure de l'ASG est disponible	MDGL/ANCB
Il existe un décret portant adoption de la charte	Conseil des Ministres/Présidence de la République
Des partenaires privés et/ou institutionnels assurent le suivi de la mise en œuvre de la Charte (de type RSE) sur la base d'un mécanisme participatif réaliste	CNA/ADECOB (pôle économique) Une grande entreprise privée
Le volet juridique du conseil agricole du MAEP intègre la formation professionnelle sur le foncier rural	MAEP/LASEN
Un plan d'action genre est approprié par une ONG d'envergure nationale	Social Watch / UFEC ABC / SYNPA/ANaF/WILDAF
Un partenaire béninois assure la pérennisation de la mise à jour de la plateforme académie du foncier et du site WEB}	Université de Parakou / LASEN
Un centre digital (virtuel) de formation professionnelle sur le foncier est fonctionnel. Des MOOC sont développés.	Tandem ADECOB-Université

#### Axe stratégique 3 : Mise à l'échelle

Résultats attendus	Partenaires / Institutions
La procédure préfectorale de contrôle des actes fonciers communaux expérimenté dans le Borgou est généralisée dans 5 départements du Bénin	Les préfectures/MDGL
Les services fonciers de l'ALIBORI sont renforcés et l'intercommunalité est restructuré par la mise en place d'un pôle économique	Communes de l'ALIBORI / APIDA
Les Bonnes pratiques développées par le ProPFR sont mise en œuvre (sans soutien financier du projet !) dans des communes en dehors de la zone	PTF / ONGs nationales / ANCB

#### Axe stratégique 4 : Digitalisation / visibilité

Résultats attendus	Partenaires / Institutions
La sensibilisation radiophonique intègre la grille des programmes de 39 radios du Bénin	FERCAB
Le ProPFR dispose de sa page IDA	Service Com GIZ Bénin
Le stockage et l'archivage de données est bimensuel	DMS/GIZ
Il existe pour le ProPFR des pages professionnelles Facebook et une chaine YouTube transférable (+ autres réseaux sociaux)	SYNPA ; PASCIB

## Tableaux Synoptiques (préparatifs) des activités du plan de sortie pour chaque champ

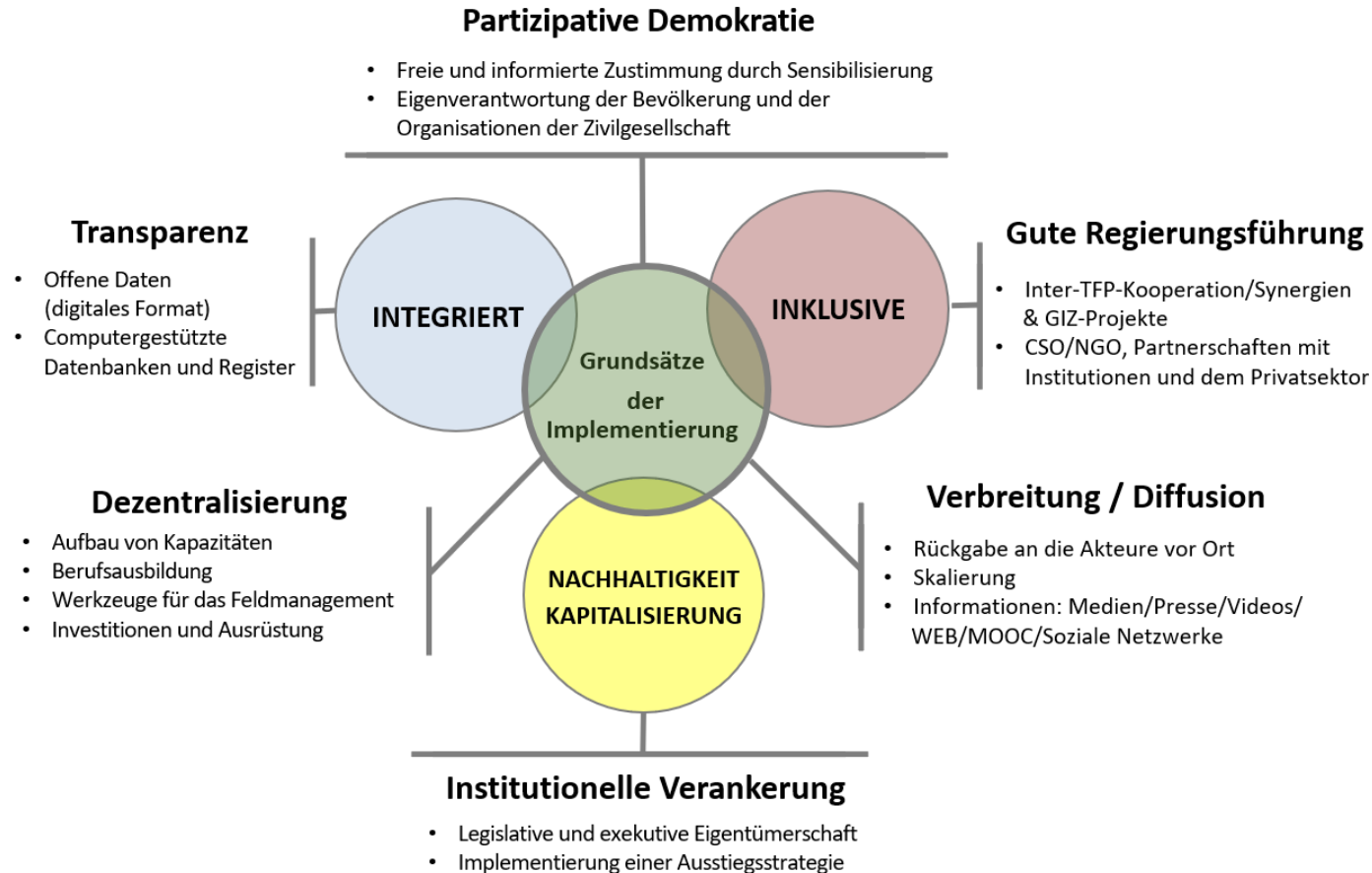
En attente de validation par le CoPil, le projet propose un draft de tableau synoptique structuré (feuille de route indicative) pour la mise en œuvre d'un plan stratégique de sortie.

Champ 1 : renforcement du cadre institutionnel visant à garantir les droits fonciers aux populations rurales				
Indicateurs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Sécurisation du foncier agricole et du foncier pastoral	ANDF Mairies	Appui à la mise en place de Système Digital durable d'information Foncière de 13 communes (SIF .... + Potentiel POGITAF)	Amendement des TDR et suivi du processus	
		Abornement des parcelles ASG	Intégration au cadastre national	
		Appui au processus de prise de décrets d'application du CFD		
		Mise en œuvre du cadastre dans 10 villages de Nikki et Péréré pour la délivrance des ADC	Décret ministériel (MEF/ANDF)	PMAF, PADAC, FI-Agri
	HCS & ANGT	Mise en place des organes locaux de gestion de la transhumance	Capitalisation et édition d'un manuel	
		Sécurisation expérimentale des espaces de sédentarisation de l'élevage	Appropriation et diffusion de la bonne pratique	
		Sécurisation des infrastructures pastorales	Signature des conventions locales et arrêtés communaux/préfectoraux	
	MDGL	Arrêté de mise en œuvre du modèle technique l'ASG		
		Utilisation/promotion de l'ASG comme outil d'animation territoriale	Lettre circulaire	
		Prix national de la bonne gouvernance locale du foncier rural	Intégration des critères de bonne gouvernance foncière dans l'attribution du FADEC	CONAFIL
		Réforme du Service des Affaires Foncières et Environnementales	Prise d'arrêté ministériel	ANCB
	ANCB	Appel à candidature aux communes pour la mise en œuvre de l'ASG	Diffusion du modèle technique de l'ASG auprès des communes	
	ADECOB /CNA	Prix national de des meilleurs investisseurs agricoles privés vert	Validation et adoption	CCIB
APIDA	ASG dans 100 villages GDT de l'Alibori	1) Mise en place des SVGF 2) Ligne budgétaire ASG 3) effectivité du financement du fonctionnement des SVGF sur la base des recettes ADC	ProSOL	
ADECOB	Consolidation ASG dans 184 villages de la ZIP		Coopération Suisse	
ADECOB & APIDA	Appui à la redevabilité en matière de bonne gouvernance foncière par les communes Sécurisation des zones communautaires et basfond au profit des femmes et jeunes		Yilaa	
	Préfectures du Borgou et de l'Alibori	Renforcement de la mission d'appui conseil et de contrôle de légalité en matière foncière	Compte rendu périodique	ATDA 3 et 4 , DDAEP
Conflits fonciers	3 TPI	Mise en place du modèle technique d'Opérationnalisation des TC par les TPI dans l'Alibori	Prise d'arrêté de nomination des accesseurs et secrétaire TC Programmation des prestations de serment Homologation des PV de résolution de conflits	TPI Malanville TPI Kandi
	PTF	Appui aux ONG spécialisées pour la diffusion conjointe du CFD et du code pastoral	Disponibilité des services communication des Mairie	Coop. Suisse
	Haut conseil des rois du Bénin	Sensibilisation des pairs sur les mécanismes modernes de gestion des conflits fonciers		
		Rapport d'état sur la gestion de la transhumance / Modèle de gestion	Bureau d'étude NIRAS	

Champ 2 : renforcement de la participation de la société civile pour la prise en compte de ses intérêts dans les politiques et réformes foncières rurales				
Indicateurs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Promotion de mécanismes durables de participation de la société civile	Maison de la société civile	Dynamisation de la convergence nationale pour un CFD consensuel	15 OSC de la maison de la société civile sont disponibles et engagées	Programme PARTICIP de l'Union Européenne
		Mise en Cadre de dialogue société civile- ANDF et CES		
		Mise en place du réseau national des OSC engagées pour une gouvernance foncière responsable		
		Conférence de presse biannuelle du baromètre du foncier rural		
		Formation de 30 OSC sur la création de contenu et les stratégies de diffusion digitale sur le foncier rural		
Diffusion de la sensibilisation	REPROMED	Publication trimestrielle de la gazette du foncier	Coordination éditoriale	UPMB
		Mise en place du réseau béninois des professionnels des médias spécialisés dans le foncier rural		
	FERCAB	Intégration du foncier rural dans la grille des programmes 39 radios communautaires	Mécanisme de suivi digital	Coop suisse
	Mairies	Dynamisation des services communication sur les questions foncières	Salle de réunion	
Formation professionnelle sur le foncier rural	ADECOB- Université de Parakou	Appui à la certification/qualification des modules de formation professionnelles sur le foncier au Bénin		CEFAL, CEPESA, FODEFCA
	MAEP	Dotation du conseil agricole en modules de formation professionnelle	Mise à dispo de canevas	
	MESFP	Insertion des modules de formation professionnelles dans les curricula de formation des écoles et lycée technique agricoles		
Recherche scientifique sur le foncier	LASEN/ Univ. Parakou	Mise en place du réseau national des experts et chercheurs sur le foncier	Publication d'articles scientifiques, Policy brief, Policy note et poster scientifique	
		Création d'une revue scientifique sur le foncier rural		
		Mobilisation des acteurs autour de la feuille de route sur les problèmes prioritaires de recherche		
	Point focal NELGA	Appui à la mise en place du 1 <sup>er</sup> Master régional sur la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest		Université d'Abomey Calavi

Champ 3 : renforcement de la responsabilisation des investissements agricoles				
Indicateurs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Promotion des investissements agricoles responsables	CNA	Appui au processus de standardisation pour une adhésion à la charte	Plaidoyer pour l'adoption en conseil des Ministre	
	Université de Parakou	Suivi des investissements agricoles responsables sur la base des critères consensuellement identifiés et validés		DLROPEA/ADECOB
		Diffusion de la charte et de la RSE		
	DLROPEA	Accompagnement des communes dans le respect des zones à vocation agricole		SV, ProSOL, ProCIVA, ProFINA ; Coopération Suisse, Yilaa Coopération NL, SYNPA , CNA
	Association des professionnels de Banques et Etablissement financiers (APBEF)	Création d'un SET de critères RSE spécifique au secteur de la finance	Création d'un fonds vert pour les entreprises , prenant en compte des critères fonciers, sociaux et environnementaux.	ProFINA ; FNDA
Institutionnalisation des plateformes multi-acteurs	ADECOB	Organisation des rencontres annuelles des acteurs étatiques, société civile et secteur privé.	Arrêté préfectoral de mise en place attribution, organisation et fonctionnement de la plateforme de dialogue	Préfecture

## Annexe 1 : Les principes opérationnels du ProPFR en version Allemande

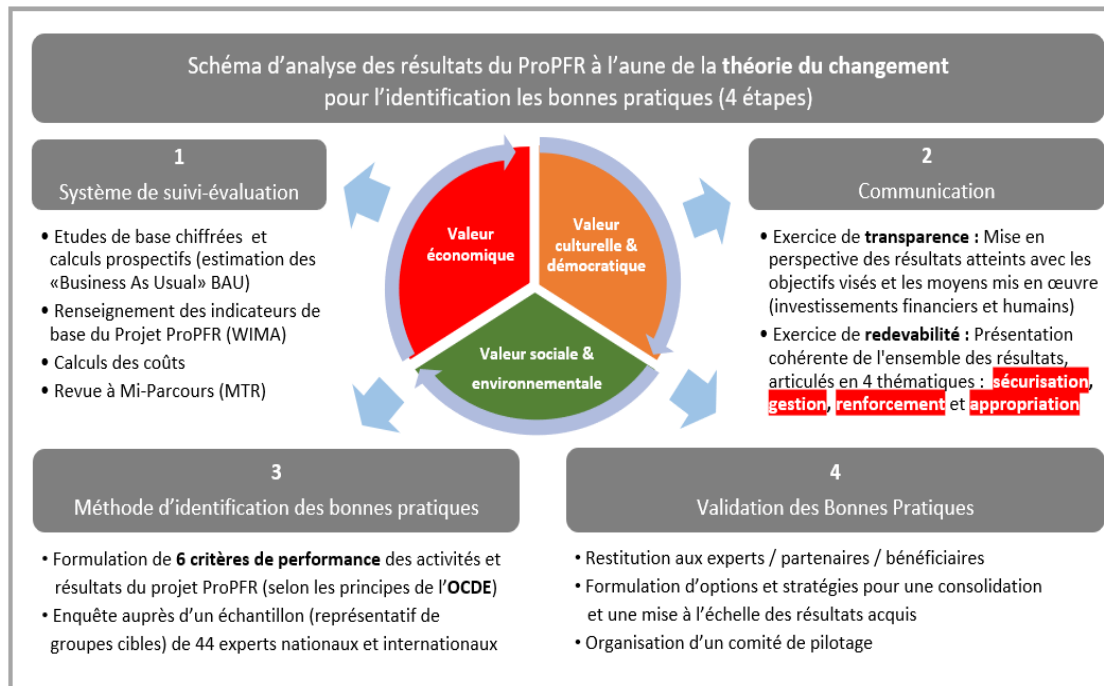


**Diagramm: Die 3 Rahmenprinzipien und 6 operationelle Prinzipien des ProPFR-Projekts**

## Annexe 2 : Processus participatif de validation des bonnes pratiques par les pairs

### Présentation/Analyse du projet ProPFR-Bénin Période 2016-2019

### Théorie du changement appliquée au processus participatif contradictoire d'analyse des résultats pour une identification des bonnes pratiques



Evaluation des résultats (outcome) du ProPFR selon **6 critères** de performance adaptés des principes de bonne gouvernance de l'OCDE pour la mise en œuvre de l'aide à la coopération internationale

Source : <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

Pertinence

Impact sur les cibles

Durabilité

Réplicabilité

Efficience

Appropriation potentielle

Enquête (évaluation participative) menée auprès d'un échantillon de 40 experts fonciers du Bénin et 4 experts internationaux

## Annexe 3 : Identification des bonnes pratiques accompagnées (ou créées) par le ProPFR pour capitalisation

### Présentation/Analyse du projet ProPFR-Bénin Période 2016-2019

**Méthode :** pour les besoins de l'enquête participative, les résultats du ProPFR sont livrés aux **partenaires / bénéficiaires** sous la forme de **14 blocks** majeurs autour de 4 thématiques : sécurisation foncière ; gestion des conflits fonciers ; renforcement de la société civile ; appropriation du Code foncier et des Directives de la FAO



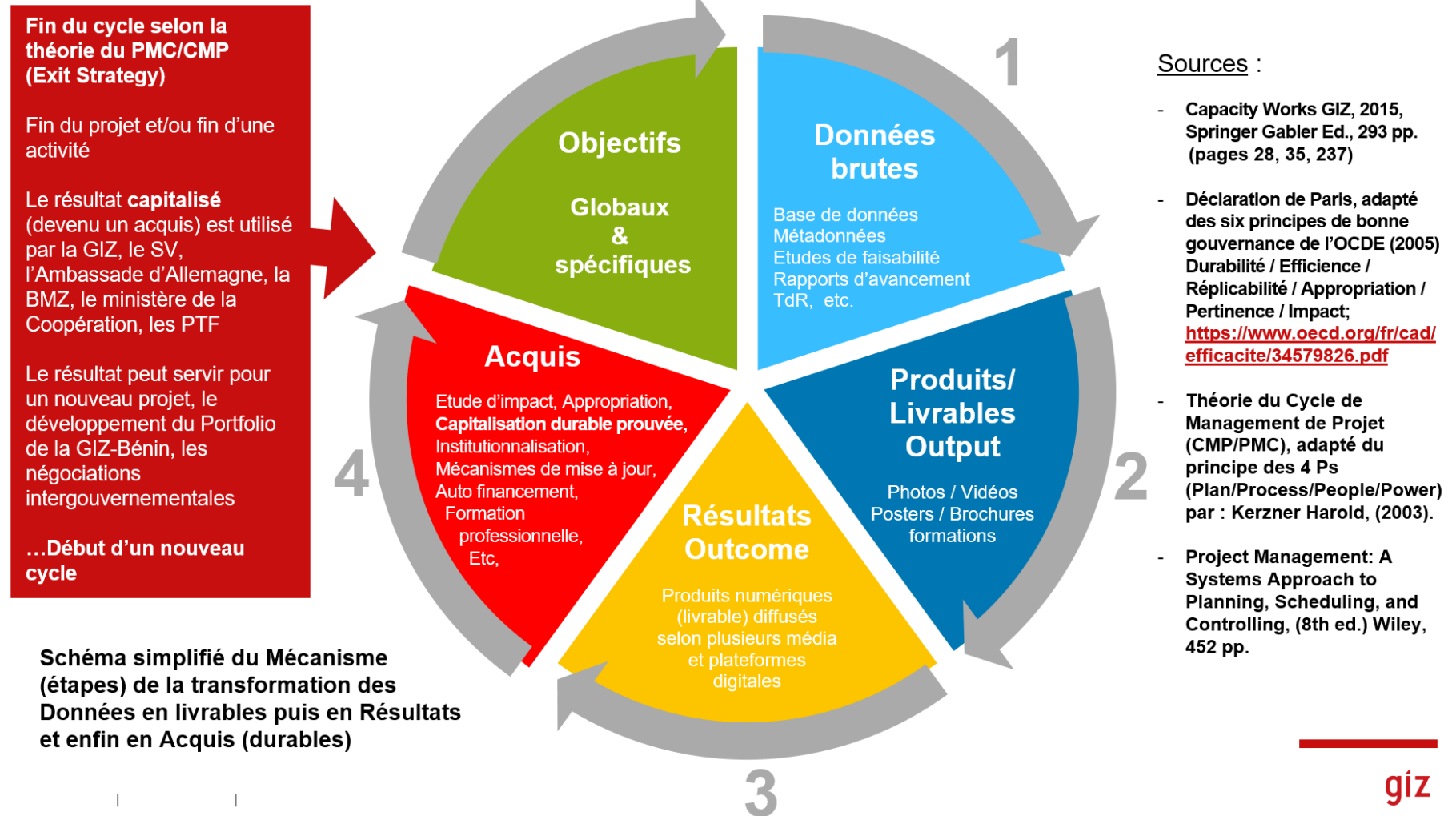
Les résultats de l'Enquête font apparaître sept (7) blocks, notés à plus de 70 % de moyenne, comme étant de bonnes pratiques potentiellement durables, à diffuser pour une capitalisation et une appropriation

### Présentation/Analyse des résultats du projet ProPFR (au 1<sup>er</sup> Novembre 2019)

- ✓ au regard des Indicateurs de la Matrice de Résultats du projet (WIMA)
- ✓ à l'aune de la théorie du changement (processus participatif contradictoire)

#	Réalisations	Pertinence %	Efficience %	Réplicabilité %	Durabilité %	Impact %	Appropriation %	Moyenne %
1	Plateformes de dialogue Multi Acteur	89	92	87	91	96	93	91
2	Accompagnement des SVGF et CoGEF	92	96	77	89	95	81	88
3	Approche systématique groupée (ADC/CT)	94	88	78	83	90	76	85
4	Tribunaux de Conciliation et TPI de Parakou	95	92	75	72	86	85	84
5	Cartographie participative des villages	88	78	82	88	89	80	84
6	Système d'Information Foncier (SIF)	78	82	64	58	72	68	70
7	Conventions locales et couloirs de passage	76	78	63	62	78	61	70
8	Plans Fonciers Ruraux	79	48	42	92	58	42	60
9	Stratégies RSE	78	64	60	58	52	44	59
10	Charte Nationale des utilisateurs de la terre	71	62	50	52	48	52	56

## Annexe 4 : Classification des éléments à capitaliser sur la base des théories PCM



### Sources :

- Capacity Works GIZ, 2015, Springer Gabler Ed., 293 pp. (pages 28, 35, 237)
- Déclaration de Paris, adapté des six principes de bonne gouvernance de l'OCDE (2005) Durabilité / Efficacité / Réplicabilité / Appropriation / Pertinence / Impact; <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>
- Théorie du Cycle de Management de Projet (CMP/PMC), adapté du principe des 4 Ps (Plan/Process/People/Power) par : Kerzner Harold, (2003).
- Project Management: A Systems Approach to Planning, Scheduling, and Controlling, (8th ed.) Wiley, 452 pp.

# Annexe 5 : Modèle d'archivage des éléments à capitaliser (exemple CPC)

